



HAL
open science

L'impact de l'immigration sur le marché du travail en Guyane

Moustapha Aladji

► **To cite this version:**

Moustapha Aladji. L'impact de l'immigration sur le marché du travail en Guyane. Lemag', 2024, Dossier : La Guyane, terre d'immigration (n°14), pp.13-18. hal-04781748

HAL Id: hal-04781748

<https://univ-guyane.hal.science/hal-04781748v1>

Submitted on 13 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

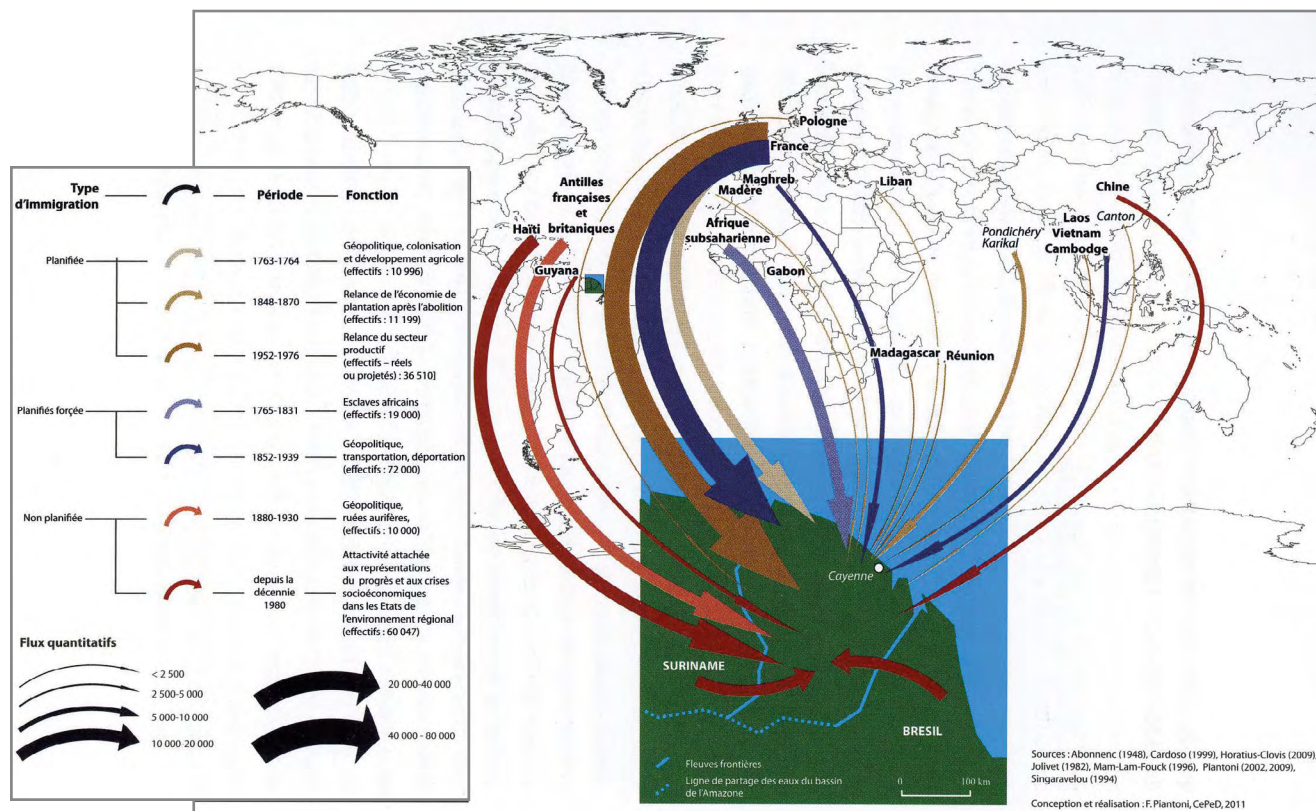
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'IMPACT DE L'IMMIGRATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN GUYANE

par Moustapha Aladji

Après avoir démontré qu'en Guyane, l'immigration n'est pas à l'origine de la croissance du taux de chômage, - néanmoins elle a une influence sur le marché du travail, - l'auteur liste quelques recommandations pour une politique d'immigration responsable.



Jusqu'aux années 1980, l'immigration, quelle que soit son origine géographique et son volume (épaisseur des flèches et volume totaux), a toujours été associée à une fonction (couleur des flèches). Dès le 18^e siècle se dessinent des origines migratoires mondialisées, attachées aux influences géopolitiques des empires coloniaux.

Source : Frédéric Plantoni, Migrants en Guyane, Actes Sud (2012), p.14

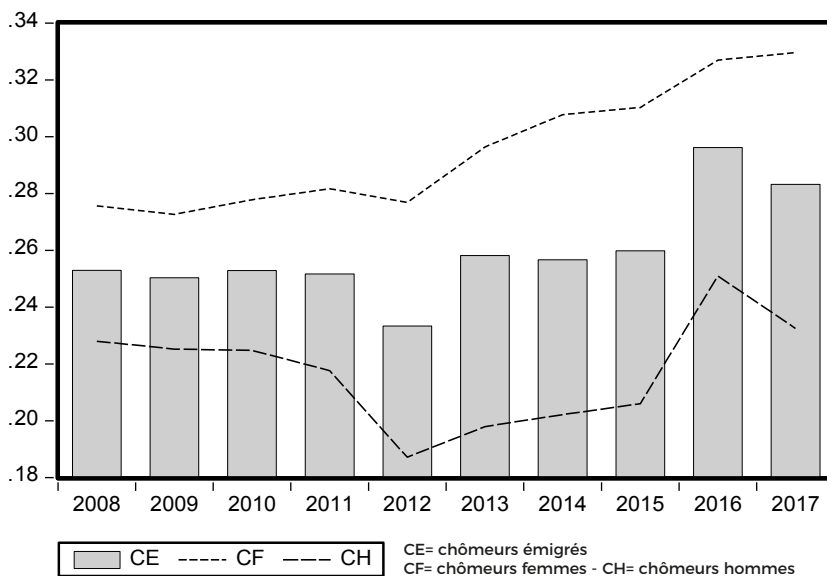
La Guyane, à travers son histoire liée à l'immigration, reste aujourd'hui une terre d'accueil où beaucoup d'immigrés viennent s'installer. On constate qu'au cours des vingt dernières années, les phénomènes migratoires proviennent du plateau guyanais, en particulier la Colombie, le Pérou, le Venezuela, la République dominicaine, Haïti, le Guyana et des migrants d'Afrique de l'Ouest. Selon l'Insee **en 2020, les immigrés représentent 30% de la population guyanaise.** C'est un taux d'accueil élevé, après Mayotte, où 48 % de la population est étrangère.

Il faut souligner que toutes les régions du monde sont concernées par les migrations, internes et internationales, et que la situation de la Guyane n'est pas un cas isolé par rapport à ce phénomène. La mondialisation de la migration s'accompagne aussi d'une régionalisation des flux migratoires. La migration est géographiquement organisée en systèmes de migration complexes autour de la même région où des complémentarités sont établies entre les zones de départ et d'accueil. Celles-ci correspondent aux proximités géographiques telles que le cas de la Guyane avec ses pays voisins. Toutefois, l'immigration ne génère pas seulement des répercussions négatives, et n'est pas complètement détachée de la volonté politique. L'histoire nous a enseigné que la Guyane a été construite en partie par l'immigration, force motrice du développement de ce territoire, quelle que soit son origine, qu'elle soit

FIGURE A

Évolution de la part hommes et femmes immigrés par rapport au taux de chômage sur une période de 10 ans.

Source : Insee, RP, 1998, 2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019



voulue ou forcée. Aujourd'hui sur le territoire guyanais, une partie importante d'immigrés participe activement à la vie économique et au développement du territoire.

Les facteurs explicatifs de l'immigration en Guyane

Sur la base des données de l'INSEE, de 1998 à 2017, un modèle probabiliste non linéaire a été utilisé pour déterminer les facteurs qui influencent la décision d'un individu de migrer en Guyane. **Les résultats montrent que pour 78% des personnes, le**

choix de cette destination dépend des salaires et du statut social prévalant en Guyane, ainsi que des liens familiaux et leur âge.

De fait, l'immigration vers la Guyane est aujourd'hui largement déterminée par les conditions de vie dans les pays d'origine – conflits, guerres civiles, catastrophes naturelles, crises politiques et économiques –, qui poussent les personnes à partir et à se réfugier politiquement ou économiquement en Guyane, au nom du droit humanitaire ou familial.

Ce choix raisonné est corroboré par des enquêtes de terrain. En effet, un immigré sur quatre arrive en Guyane sans visa afin d'effectuer une demande d'asile. La stratégie de ces migrants consiste à demander l'asile à la frontière afin que la police aux frontières leur favorise l'entrée sur le territoire avec un laisser-passer. Ils se présentent à la Préfecture pour leur procédure de demande d'asile, même s'ils savent que leur demande n'a aucune chance d'obtenir un résultat favorable. **La plupart de ceux qui obtiennent un premier titre de séjour résident déjà sur le territoire depuis plus de 6 ans en moyenne.**

Les études statistiques et les enquêtes de terrain montrent de manière significative le lien positif entre le chômage et l'immigration, il est alors cohérent de mettre en place une politique de soutien aux émigrés. ”

L'analyse du lien entre immigration et chômage

Dans le cadre de cette étude, nous avons collecté une base des données sur l'activité des immigrés auprès de l'Insee, selon leur statut, le taux de chômage, le nombre des actifs occupés, des étudiants et stagiaires, des femmes au foyer, des retraités et autres inactifs en Guyane de 1998 à 2017, afin d'analyser s'il existe un lien entre le chômage et l'immigration.

L'analyse de ces données montre que :

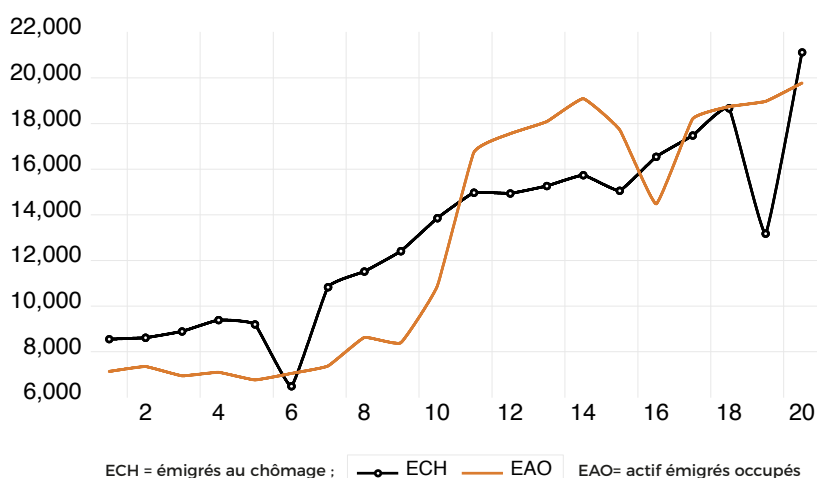
- ▶ Sur le long terme, les femmes immigrées sont moins confrontées au chômage que leurs homologues masculins
- ▶ Près de la moitié de ces chômeurs ont des activités informelles
- ▶ Près d'un immigrant sur cinq exerce une profession de services directs à des personnes telles que l'aide à domicile, l'aide domestique, la garde d'enfants ou le travail en hôtellerie et restauration.
- ▶ Comme le montre **la figure A**, sur une période de dix ans, plus de femmes ont été touchées par le chômage que les hommes, mais à long terme, elles arrivent à rapidement trouver un emploi.
- ▶ Les résultats de **la figure B** suggèrent que sur une période de 20 ans, le taux de chômage et la population active des migrants ont évolué de manière similaire. Cette tendance est due à l'arrivée des nouvelles compétences des migrants sur le territoire proportionnellement à l'évolution du taux de chômage.

Ainsi, les émigrés actifs occupés n'ont pas d'impact sur le taux de chômage car il y a évolution constante du taux des actifs occupés sur la variable du chômage. Cela est corroboré par **la figure C**. Cette série montre que la part des inactifs est restée constante durant ces dix dernières années contrairement à la variation du taux des actifs employés qui, - quant à elle - évolue proportionnellement. Ce qui démontre qu'il n'y a pas eu

FIGURE B

Évolution de la part des actifs occupés immigrés par rapport au taux de chômage des immigrés sur une période de 20 ans.

Source : Insee, RP, 1998, 2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019



d'effet des émigrés sur le chômage en Guyane pendant cette période de 1998 à 2016.

L'immigration n'est pas à l'origine de la croissance du taux de chômage en Guyane, mais elle a une influence sur le marché du travail. En effet, l'arrivée des compétences et expériences au-delà des compétences locales alimente le marché du travail local. Si les travailleurs migrants sont peu qualifiés, leur arrivée peut faire baisser les salaires des travailleurs natifs peu qualifiés. À l'inverse, les personnes qualifiées nées au pays deviennent relativement plus rares sur le marché du

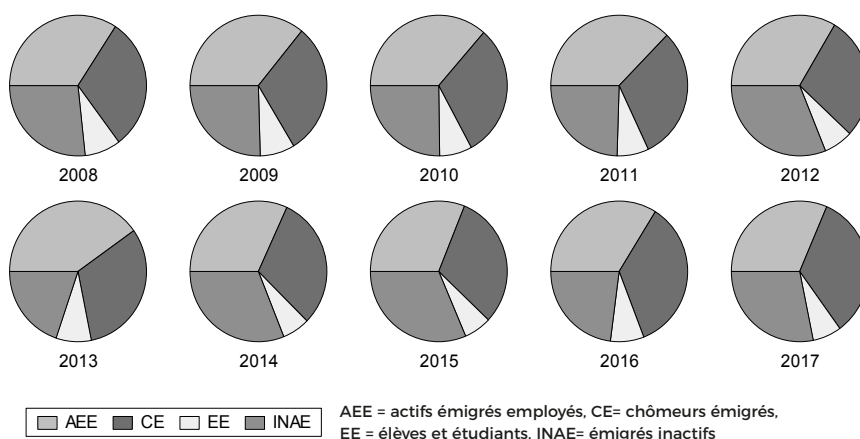
travail et leurs salaires auront tendance à augmenter.

Cet effet reste transitoire dans la mesure où le capital humain est un facteur cumulatif de production. Une immigration qualifiée permet d'alimenter en continu les sources de la croissance à long terme que sont l'innovation, l'entrepreneuriat et l'insertion dans l'économie globale. Cela tient au fait que le capital humain se caractérise par des « rendements croissants », qui font que celui-ci tend à s'agglomérer, à se concentrer là où il est déjà abondant : plus il y a d'ingénieurs ou de chercheurs

FIGURE C

Évolution de la part des actifs occupés, des chômeurs, élèves étudiants, stagiaires et inactifs immigré vivant en Guyane de 2008 à 2017.

Source : Insee, RP, 1998, 2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019



quelque part, plus leur productivité – donc leur rémunération – est forte. Si nous considérons que le stock de capital humain peut être immédiatement adapté, une augmentation de la main-d'œuvre disponible, via l'immigration, n'entraîne qu'une baisse temporaire des salaires. Lorsque la quantité de travail augmente, le ratio capital-travail

diminue et les entreprises ont tendance à augmenter le capital, avant que le ratio capital-travail ne revienne à son niveau précédent.

Si la dotation en capital humain était très sensible aux prix, une augmentation de la main-d'œuvre étrangère encouragerait l'afflux de capitaux dans le pays d'accueil, ce qui rétablirait

en fin de compte le ratio capital-main-d'œuvre qui prévalait avant le choc économique causé par l'immigration.

Les études statistiques et les enquêtes de terrain montrent de manière significative le lien positif entre le chômage et l'immigration, il est alors cohérent de mettre en place une politique de soutien aux émigrés.

LES RECOMMANDATIONS POUR UNE POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ÉMIGRÉS

Cette politique d'immigration responsable devra tenir compte des besoins du marché du travail, de la situation économique et des particularités culturelles de la société d'accueil afin de jouer un rôle important dans le processus de développement de la Guyane.

Pour ce qui est des demandeurs d'asile

L'intégration des réfugiés est généralement plus délicate que celle d'autres immigrants vivant sur le territoire, ce qui tient à diverses raisons liées tant à leur profil socio démographique qu'aux conditions et causes de leur immigration.

- ▶ Il faudrait construire des centres d'accueil des demandeurs d'asile aux frontières (Saint-Laurent du Maroni et Saint-Georges) afin d'effectuer l'instruction des dossiers et d'y installer toutes les structures nécessaires (sous-préfecture, PAF, Centre de rétention administrative, un centre d'hébergement et centre d'accueil des demandeurs d'asile) à l'accompagnement.
- ▶ Renforcer les relations avec les consulats présents sur le territoire afin de promouvoir la coopération judiciaire avec leur gouvernement pour le transfert des étrangers incarcérés.
- ▶ Une véritable application de l'arsenal juridique de la part des services de l'État et un contrôle des frontières opérant et efficient.
- ▶ À la demande d'asile qui est déposée dès l'entrée sur le territoire national, il serait nécessaire d'ajouter dans les

dispositions ou critères l'obligation de suivre une instruction civique. Comme cela est préconisé lors d'une demande de titre de séjour ou une demande de naturalisation.

- ▶ Comme l'école pour les enfants, l'instruction civique est un levier d'intégration et de pédagogie pour les adultes. Cela favoriserait l'appropriation des us et coutumes du territoire qui les accueille, afin de les respecter.
- ▶ La demande d'asile n'est pas qu'un droit en leur faveur, mais également un engagement de leur part, le respect de l'obligation implique aussi des engagements de leur part.

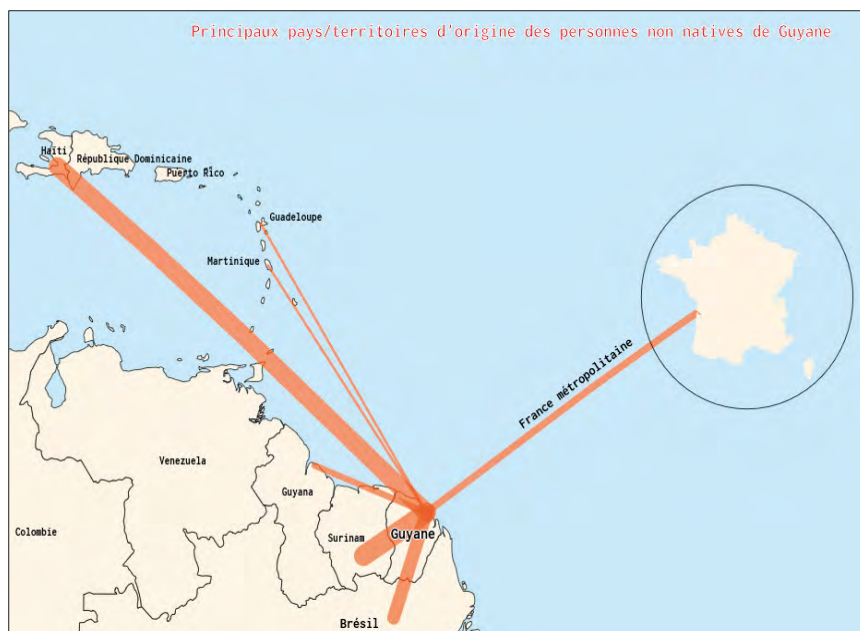
Pour l'immigration spontanée

La Guyane à travers les services de l'État en charge de la gestion de l'immigration ou encore des organismes et ONG travaillant dans ce secteur peuvent évaluer les compétences des migrants qui arrivent sur les territoires dotés d'une solide formation, afin qu'elle soit bénéfique pour le territoire. Cependant, même les réfugiés ayant un faible niveau d'éducation disposent également de compétences. Outre leurs compétences cognitives et leurs expériences, ils apportent leur propre es-

poir et leur volonté de reconstruire leur vie. Leur motivation forte peut être largement mise à profit par le biais de mesures adaptées.

Pour cela, nous proposons ces quelques lignes de recommandations :

- ▶ **La lutte contre l'immigration illégale** requiert une véritable coopération frontalière, transfrontalière, régionale, internationale, voire internationale. Renforcer les coopérations policières aux frontières, ou même la possibilité d'une force conjointe (Brésil et Suriname).
- ▶ **La création d'un observatoire de la politique d'intégration en relation avec l'observatoire de la scolarisation et la réussite éducative**
- ▶ **Pour ce qui est de l'intégration des immigrants**, il faut que les conditions sociales dans leur ensemble soient améliorées sur le territoire, en particulier la question du logement, l'accès et l'accompagnement par les travailleurs sociaux pour l'ensemble de la population.
- ▶ **Pour l'accueil des populations migrantes**, il est nécessaire d'assurer la mise en place d'infrastructures adéquates, permettant de répondre aux besoins non



Principalement originaires du Suriname, d'Haïti, du Brésil et du Guyana, les étrangers formaient en 2018 près de 37 % de la population totale. Cette même année, pas loin de six naissances sur dix enregistrées en Guyane étaient issues d'au moins un parent de nationalité étrangère.

Source : Claude-Valentin MARIE, Robin ANTOINE
Diversité et précarité : le double défi des univers ultramarins

<https://acmmp.fr/parents/diversite-et-precarite-le-double-defi-des-univers-ultramarins/>

seulement de celles-ci, mais également de l'ensemble de la population résidant sur le territoire.

- Donner les moyens aux collectivités, d'assurer l'accès aux circuits scolaires et d'encourager l'enregistrement de toutes les demandes d'inscription, afin de disposer de données chiffrées fiables. Ces informations permettront d'adapter l'offre éducative.
- Fédérer et mutualiser les actions d'informations afin de déconstruire les préjugés autour de la question des migrants.
- Que les collectivités (Mairies et la CTG) exigent de l'État une compensation pour les constructions scolaires pouvant accueillir à la fois les natifs et les enfants des familles immigrées au regard de la croissance démographique, en soutenant la démarche entreprise par les élus avec l'Insee, afin de mieux mesurer cette croissance en temps réel.
- Organiser des séminaires entre élus de Guyane, les représentants de l'État et les représentants des pays de provenance des migrants afin de soumettre des recommandations au gouvernement par rapport à la gestion de l'immigration sur le territoire.

► **Que les élus locaux exigent un engagement fort de**

l'État pour une réelle application des dispositifs prévus et l'évaluation des politiques publiques en Guyane. Cela passe par la nécessaire mise en place de dispositifs d'assistance en matière sanitaire, sociale, éducative, de logements et de la résorption de l'habitat insalubre qui pèsent lourdement sur les finances des collectivités de Guyane.

► **Il incombe à nos parlementaires** de faire une proposition d'amendement en ce sens.

- La mise en place d'un espace dédié à l'accueil, à l'information, à la formation, à l'accompagnement et à l'accès aux droits.
- Que les municipalités avec l'appui de la CTG, la CAF et en partenariat avec l'État recensent via une plateforme, les différentes associations impliquées dans l'accompagnement et l'intégration des populations immigrées, afin de mettre un cadre et des procédures claires pour l'obtention des aides financières qui leur sont attribuées. Ceci dans un esprit d'équité et de transparence, mais aussi afin de déconstruire l'esprit du communautarisme.

► **Plus de moyens financiers et humains de l'État ;**

- Des CADA, avec un réel accompagnement social ;
- Des dispositifs spécifiques

d'aide aux associations afin de répondre aux carences de l'État et aux spécificités territoriales ;

- Le développement d'une solidarité citoyenne forte, mais encore trop peu présent

► **Pour ce qui est de la gestion des flux migratoires**, que l'État et la société Guyanaise dans leur ensemble s'efforcent d'établir un dialogue constructif sur les questions relatives aux migrants faute de quoi ces problématiques ne seront pas résolues et impacteront négativement l'évolution et le fonctionnement de la société.

L'intérêt de la régionalisation

L'intérêt de la territorialisation consiste en la possibilité d'élargir les niveaux de participation et de mettre en branle un cercle vertueux : plus les élites locales participent à l'élaboration des politiques publiques, plus elles adhèrent à ces politiques et plus ces politiques répondent à des besoins réels et auront des effets bénéfiques sur les populations concernées.

C'est un outil qui a pour objectif de rendre les politiques publiques plus efficaces et de réduire l'écart entre les pro-

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CHÔMAGE

Le chômage en économie est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge en particulier), se retrouve au chômage malgré ses recherches. D'un point de vue économique, le chômage est interprété comme le résultat d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

- **Le chômage naturel (ou frictionnel)** est dû au fait que chaque jour il y a, pour diverses raisons, de nouveaux demandeurs d'emploi, et qu'il y a toujours un temps de battement entre le début de la recherche de l'emploi et l'entrée dans un nouvel emploi. Un taux de chômage nul ne peut donc être atteint. Le plein emploi est considéré comme atteint lorsque le taux de chômage se situe aux alentours de 3,5 % à 4 %.
- **Le chômage conjoncturel (ou keynésien)** correspond à un ralentissement de l'activité économique provoquant une réduction temporaire des besoins de main d'œuvre dans l'économie. Les entreprises licencient pour adapter leur capacité de production à la baisse de l'activité économique. Le chômage conjoncturel se résorbe avec le retour de la croissance économique qui nécessite des embauches de la part des entreprises.
- **Le chômage structurel** est lié à des changements de structures économiques dans un pays, provoquant une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. L'évolution des qualifications dues aux évolutions techniques conduit à rendre inemployable une partie de la population active qui ne trouve plus d'emplois correspondant à ses qualifications.
- **Le chômage technique**, au sein d'une entreprise, découle de l'impossibilité pour d'autres secteurs d'activité ou d'autres entreprises de lui fournir les éléments nécessaires à la fabrication de ses produits.
- **Le chômage partiel** peut être provoqué par une baisse d'activité anormale de l'entreprise qui est obligée de réduire les horaires de travail.
- **Le chômage saisonnier** concerne certaines branches professionnelles dont l'activité varie sensiblement selon les périodes de l'année.

Source : MOUSTAPHA ALADJI Migration, efficacité des structures et déséquilibre de développement en Guyane, thèse de doctorat, Université de Guyane, 2022

grammes nationaux et les réalités sur le terrain, tels que le retard de développement et le manque d'infrastructures de base dans les communes de l'intérieur de la Guyane ou encore la problématique de désenclavement des communes de l'intérieur.

En donnant l'initiative au niveau régional, la Guyane se donne les moyens de mobiliser le potentiel de chacun, d'être à l'écoute des besoins de chaque niveau administratif et de mieux cibler les politiques publiques locales. Le développement de la territoriali-

sation permet de remobiliser les élites régionales (économiques, politiques et culturelles), de les sortir de l'attentisme dans lequel elles se trouvent aujourd'hui et de leur redonner l'initiative dans le processus de développement régional et national.

BIOGRAPHIE de Moustapha Aladji

Jeune docteur, chercheur en sciences économiques spécialisé dans les dynamiques migratoires et le développement régional. Diplômé de l'Université de Guyane, il a soutenu sa thèse en octobre 2022, intitulée «Migration, efficacité des structures et déséquilibre de développement en Guyane». Son travail explore l'impact de l'immigration sur l'économie guyanaise, mettant en lumière les contributions positives des immigrants au développement économique, social et culturel de la région. Tout au long de ses recherches, Moustapha Aladji a combiné des approches économiques, sociologiques et politiques pour proposer des solutions concrètes visant à améliorer l'intégration des immigrés et à maximiser leur rôle dans la croissance et développement régional. Passionné par le développement régional et les questions migratoires, il continue ses travaux sur la valorisation des dynamiques migratoires en tant que moteur de développement économique et social. En parallèle avec ses travaux sur l'immigration, il travaille également sur l'Économie sociale et solidaire, le tourisme durable et l'économie souterraine.



photo fournie par l'auteur